

DÉLIBÉRATION DE_2026_018

Le sept avril deux mille vingt-six, le Conseil Communautaire de la Communauté de Communes Montaigne Montravel et Gurson dûment convoqué s'est réuni à 19 heures 00, en session ordinaire à la SALLE DES FÊTES DE VÉLINES sous la Présidence de Thierry BOIDÉ.

Date de convocation : 29 mars 2026

Présents : Serge FOURCAUD, Alexandre DURDILLY, Thierry BENEY, Michel FRICHOU, Sylvie PELLIZZER, Vincent LARRIEU, Marie LATSCHA, Guillaume BUIL, Didier MOREAU, Franck POURTAL, Aurélie COMBESCOT, Henry DE SAULSES DE FREYCINET, Hélène DONADIER, Christophe MARCETEAU, Christian SCALIGER, Christian GALLOT, Karine LEY, Fabrice SAMSON, Annie MAIGRE, Michel MOUTREUIL, Thierry BOIDÉ, Marc GRANDY, Cyril BARDE, Jocelyne ARSIGNY, Éric FRÉTILLÈRE, Dominique IBERTO, Didier FOURCAUD, Jean-Pierre CHAUMARD, Lucette MOUTREUIL, Gilbert DE MIRAS, Gilles TAVERSON, Magalie LEPLET-COLLAS

Pouvoirs :

Absents :

Excusés :

Secrétaire : Lucette MOUTREUIL

Membres en exercice : 32 Présents : 32 Votants : 32 Abstentions : 0 Contre : 0 Pour : 32

OBJET : Désignation des délégués SMO DFCI

Vu le code Général des Collectivités Territoriales ;

Vu les statuts du SMO DFCI 24,

Considérant que la Communauté de Communes Montaigne Montravel et Gurson est adhérente du Syndicat mixte ouvert de défense des forêts contre les incendies de la Dordogne

Que la cotisation au sein de la structure permet de calculer le nombre de délégués en représentation au sein du Comité Syndical

Que les élections municipales du 15 mars et 22 mars 2026 ont entraîné le renouvellement des élu(e)s siégeant au Conseil communautaire

Que la Communauté de Communes Montaigne Montravel et Gurson doit désigner 1 délégué(e) titulaire et 1 délégué(e) suppléant(e) pour siéger au Comité syndical du SMO DFCI 24

Le Conseil communautaire, après en avoir délibéré :

Décider de désigner le délégué suivant titulaire :

Marc GRANDY

Décider de désigner le délégué suivant suppléant :

Guillaume BUIL

Date de transmission de l'acte: 08/04/2026

Date de réception de l'AR: 10/04/2026

024-200034197-DE_2026_018-DE

A G E D I

Le Président,
Thierry BOIDÉ

